



HAL
open science

Les Lecteurs parlent : Le Pin Pumilio (ou Mugho) au sud du Col de Tende - A propos de l'article de M. Louis Blanc

- [.]revue Forestière Française, Rédaction

► **To cite this version:**

- [.]revue Forestière Française, Rédaction. Les Lecteurs parlent : Le Pin Pumilio (ou Mugho) au sud du Col de Tende - A propos de l'article de M. Louis Blanc. 1968, pp.128. <10.4267/2042/24933>. <hal-03535544>

HAL Id: hal-03535544

<https://hal.science/hal-03535544v1>

Submitted on 19 Jan 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

LES LECTEURS PARLENT

Le Pin Pumilio (ou Mugho) au Sud du Col de Tende

Nous avons à ce sujet publié une courte étude de CAMEL et une autre de LAVERNE dans notre numéro de juin 1967.

Il y était signalé deux stations de cette variété buissonnante de l'espèce collective *Pinus Montana* (Miller).

Plus récemment (R.F.F., novembre 1967), M. le Professeur GAUSSEN revenait sur cette question et montrait qu'une au moins des stations en cause était antérieurement connue.

De fait, nous recevons aujourd'hui une lettre de M. le Professeur GIORDANO (Centro Nazionale del Legno, Firenze) que de nombreux forestiers français connaissent bien.

M. GIORDANO, on le sait, tient une place de choix dans les milieux forestiers scientifiques européens. Il a écrit dans le numéro de juillet-août-septembre 1940 de la *Rivista Forestale Italiana* une importante étude intitulée « Il Pino Uncinato nelle Alpi Piemontesi ». Un chapitre de cet article est consacré à la distribution géographique et à la description des stations du Pin de Montagne dans les Alpes italiennes.

L'auteur en situe quatre dans la région étudiée par CAMEL et LAVERNE.

Briga Marittima (valle della Miniera di Vallauria, affluente di destra del Roja). Les pins de montagne y sont notés de « portamento vario ».

Tenda e Vievola. Sur 450 hectares au total, en faible proportion avec d'autres essences, entre 1 300 et 1 800 m sur versant rapide et rocheux de la rive droite de la Roja. Les pins de montagnes « tanno in grande maggioranza portamento arboreo ».

Vievola (Vastera di Peirafica et Giauria) petite station sur la rive gauche du Val de Caramagne (affluent de rive droite de la Roja) sur une moraine exposée au sud. Les pins y ont « in parte a portamento eretto, in parte striscianti e cespugliosi ».

Il est donc certain que notre éminent collègue italien connaissait déjà les stations de pins à crochets rampants ou buissonnants au sud du Col de Tende.

Cela confirme l'intérêt des remarques faites dans notre revue par CAMEL et LAVERNE qui, bien volontiers, rendent à M. le Professeur GIORDANO ce qui lui est dû...

Ils nous prient d'insérer la remarque complémentaire suivante :

« Si les stations de *Pinus mughus* des environs de Tende semblent avoir été connues de longue date, il n'en est pas de même de celle de Saint-Martin-Vésubie. Les deux stations sont en effet éloignées d'une quinzaine de kilomètres l'une de l'autre et sont situées sur des roches-mères bien différentes (calcaire à Tende, gneiss à Saint-Martin-Vésubie). Au point de vue flore, ces deux régions sont d'ailleurs également différentes comme le laissent apparaître les relevés phytosociologiques ».

A propos de l'article de M. Louis Blanc:

Nous recevons de M. P. GOUTTIN, à Badonviller (M.-et-M.) la lettre suivante:

Monsieur le Rédacteur en Chef,

L'article de M. Louis BLANC « Le bois matière première pour l'industrie de la Cellulose » du n° 11 (1967) de votre Revue a certainement suscité un vif intérêt chez les sylviculteurs producteurs de bois d'industrie et en particulier de feuillus ou résineux destinés à la pâte et dont la valeur sur pied devenue négative pour les premiers, s'amenuise d'année en année pour les seconds.

Le sujet comporte tellement de controverses que je n'entends pas l'aborder ici, mais la seconde partie du texte de M. Louis BLANC, lequel aborde l'aspect économique de ce difficile problème, par une publication de prix de revient, mérite qu'on s'y arrête et qu'on l'approfondisse dès maintenant. Car nous sommes ici à la base de tout le reste.

Je ne conteste pas sa méthode de calcul des prix de revient. Je l'ai adoptée moi-même. Elle est simple et me paraît assez exacte. Mais il est un poste sur lequel je crois devoir attirer l'attention — ce que je n'ai pas manqué de faire ailleurs à maintes occasions: celui que M. BLANC appelle « les frais moyens annuels incombant au propriétaire » et que j'ai pris l'habitude de désigner par « charges d'administration » lesquelles comprennent d'une part les frais de Gestion (Rémunération de la Gestion et ses frais de déplacement) et Frais Généraux d'autre part (l'énumération en est longue mais commence par les Impôts, Assurances, Frais de bureau, etc...).

Mais quels que soient les termes ou dispositions comptables employés, on en revient toujours à un total qui est ici pour l'auteur de l'article de 30 F ha/an.

Or, de la confrontation de renseignements issus de diverses Gestions privées, il nous est apparu en réunion inter-C.E.T.E.F., voici déjà deux ans, que ces charges d'administration s'étalaient sur une très large fourchette, mais que la moyenne s'en situait entre 50 à 60 F l'ha/an. Moins élevés pour un domaine ne nécessitant pas une grande activité, elles peuvent être bien plus importantes dans le cas d'une gestion englobant les travaux plus généralement confiés à une entreprise.

Mettons qu'actuellement le chiffre moyen de 60 F par ha et par an puisse être retenu pour une gestion intensive mais ne comprenant pas les gros travaux d'amélioration.

Il comprend selon moi en ordre de grandeur 25 à 30 F de Frais de Gestion et 30 à 35 F de Frais Généraux, cette répartition, comme le total, m'ayant été confirmée par deux comptabilités de Groupement tenues pendant 14 et 5 ans.

Par ailleurs, à titre de comparaison, en dépouillant les prévisions de budget de l'O.N.F. publiées par sa brochure de 1967, on trouve pour la gestion 27 F; mais les frais généraux y sont nettement plus faibles, sans qu'on puisse en commenter la raison.

Faut-il indiquer qu'en Allemagne les mêmes charges d'administration passaient de 84 F en 1956 à 127 F en 1965 (1) et celles d'exploitation de 166 à 252 pour la même période. Ces dernières sont comparables aux nôtres, mais nous nous en tenons à la Gestion sans gros travaux ni exploitation (régime de l'« Intérieur » par comparaison à celui d'Alsace-Lorraine).

Il y a là un élément des prix de revient dont le moins qu'on puisse dire est que, chez nous, il est « fuyant » mais qu'avec un peu de bonne volonté les

producteurs de bois sur pied devraient pouvoir « cerner » de façon qu'à l'occasion de comparaison de prix de revient les résultats ne soient pas aussi anormalement différents.

P. G.

(1) Données extraites d'une lettre du 15 décembre 1966 (n° 6325) de l'Attaché Agricole - service d'expansion économique de l'Ambassade Fédérale d'Allemagne.

LIMOUSIN A V. FORET 770 ha

Massif d'un seul tenant — excellent sol en partie enrésiné (forte proportion de DOUGLAS). Plantation vigoureuse — Possibilité V. plus. lots. Notice détaillée sur demande.

S'ad. M. D. HOUDIARD, Expert, 29, r. Crossardière, 53 - LAVAL